

Un peu plus d'élèves marcheront pour se rendre à l'école

Michel Fortier

D'après la nouvelle politique de transport de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, la distance entre la résidence et l'école qui détermine les usagers du service de transports en autobus, passera en septembre, de 1,4 km à 1,6 km pour les élèves du primaire et de 1,6 km à 1,8 km pour les élèves du secondaire.

Nous avons vérifié auprès de la Commissaire Sylvie Daigneault, quel serait l'impact de cette nouvelle politique de transport auprès des élèves des écoles primaires de Prévost. Elle affirme que cette politique a été appliquée en tenant compte des disparités régionales et que la carte des services avait été ajustée en fonction des facteurs de sécurité. Ainsi, les élèves de la première à la troisième année des écoles primaires Val-des-Mont et Champ-Fleuri continueront de recevoir le même service qu'avant.

La nouvelle carte de service de transports ne s'appliquera donc qu'aux élèves de la quatrième à la sixième année. Elle ajoute, « cela représente peu de changement à la configuration actuelle des services, à cause de la géographie des lieux et des problèmes de sécurité qui restreignent l'application de la nouvelle politique ». Les recommandations des commissaires vont dans ce sens en demandant, dans le cas de l'École Vals-des-Monts, la présence

d'un brigadier sur le Boulevard Labelle et la diminution de la vitesse permise aux abords de l'école, ainsi que l'ajout de trottoirs sur le boulevard Curé-Labelle entre le boulevard du Lac-Écho et la rue Lesage et sur la rue Principale entre la rue Leduc et la rue du Châtelet.

Dans le cas de l'École du Champ-Fleuri, l'évaluation des critères de risque a amené les commissaires à recommander le maintien du service de transports pour les abords du boulevard du Curé-Labelle, l'ajout d'un trottoir sur les rues du Clos-des-Artisans et du Clos-Toumalin, ainsi que la présence d'un brigadier au coin de la rue des Genévriers et du boulevard Saint-François.

Les parents sont invités à prendre connaissance du communiqué de la Commission scolaire que nous publions dans ces pages. Vous y trouverez des précisions concernant la diffusion des informations au sujet du transport des élèves.



Transport collectif de Prévost n'est plus!

Vive le Transport adapté et collectif Rivière-du-Nord

Marc-André-Morin

Au moment de publier ces lignes, on doit maintenant parler de Transport adapté et collectif Rivière du Nord. Le 14 juillet se tenait à la Gare de Prévost une assemblée générale extraordinaire du Transport collectif de Prévost. Cette assemblée aura entériné les modifications aux statuts et règlements, nommé les administrateurs désignés par les villes membres et élu les représentants du public.

Le conseil d'administration du nouvel organisme est composé d'un représentant de chacune des municipalités de Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte, Saint-Colomban et Prévost, nommé par résolution de son Conseil de ville, du directeur général de la MRC et de deux représentants du public, nommés à l'Assemblée générale.

Dans l'immédiat, les usagers du transport collectif de Prévost ne verront pas de changements importants: l'administration de-

meurant à la Gare de Prévost au même No de téléphone. Les membres du TCP deviennent automatiquement membres du nouvel organisme.

Un transport qui bénéficiera aussi aux handicapés

Le grand changement bénéficiera surtout aux handicapés. Ceux-ci auront à leur disposition un transport adapté à la grandeur du territoire de la MRC. Ceci constitue un élément important de leur qualité de vie, en facilitant leur

intégration à la vie sociale et au marché du travail. (Les personnes ayant des besoins de transport adapté, qui n'ont pas déjà été contactées, peuvent s'informer au 224-8000).

Pour les fondateurs du Transport collectif de Prévost, c'est la reconnaissance de leur travail de pionniers. Les élus de nos villes, partenaires de la MRC, font preuve d'une grande vision en mettant sur pied cet organisme, ils donnent à la population un bel exemple de collaboration, indispensable à l'avenir, dans un contexte de vieillissement de la population et de recul démographique.

Le travail des politiciens est très ingrat: ils ne nous fournissent pas toujours des raisons de célébrer, mais lorsqu'ils en font une bonne comme ça on doit les remercier généreusement!

RESTAURANT FRANÇAIS

Le Raphaël

Lauréat régional
LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2002
Or catégorie cuisine

Bienvenue aux nouveaux résidents!

Vos hôtes Claudia et Raphaël

3053, boul. Labelle à Prévost
Réservations: 450 224-4870